

Contactez-nous

Mairie
Place des noyers
29800 SAINT-THONAN
02 98 40 13 33
mairie@saint-thonan.fr
f saintthonan | www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : 9h00 à 12h.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous.

Les adjoints et leurs fonctions

Vie associative - Animation

Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie
(voirie - urbanisme - embellissement)
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance -
Jeunesse et relations avec l'école
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée

Technologies de l'information et
de la communication
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

Marc Jézéquel, Maire de Saint-Thonan,
l'ensemble du conseil municipal,
les membres du CCAS
et le personnel communal
vous présentent leurs

Meilleurs Voeux 2024

et vous convient à un moment de convivialité à l'occasion
de la cérémonie des voeux, qui se déroulera

**le vendredi 5 janvier à 18h45
à la salle polyvalente.**

Ateliers de sophrologie, inscrivez-vous !



● L'ADMR Lesneven Océane - Antenne de Landerneau,
propose 5 séances de sophrologie pour un groupe
de 12 personnes.

Les séances, destinées aux personnes de 60 ans et plus auront lieu :

les mardis 16, 23 et 30 janvier

les mardis 6 et 13 février

de 14 h 00 à 15 h 15 à la salle « Ile de Batz ».

Une priorité sera donnée aux personnes qui bénéficient des services de
l'ADMR : ménages, soins...

► Inscriptions avant le 12 janvier en contactant la mairie par téléphone au
02 98 40 13 33 ou par mail à mairie@saint-thonan.fr.

La Maison Sport Santé



● En janvier 2024, la Maison Sport Santé Itinérante
accueillera ses premiers habitants, pour les accompagner
dans leur reprise de l'activité physique.

Une initiative innovante lancée par la Communauté
d'Agglomération du pays de Landerneau - Daoulas, l'UFOLEP
et le Contrat Local de Santé du Pays de Brest.

● Comment ça marche ?

1. Vous accueillir

lors d'un entretien individualisé
visant à évaluer votre condition,
vos souhaits et votre motivation.

2. Vous orienter

vers une structure labellisée
de proximité, en fonction
de vos souhaits.

3. Vous suivre

par des rendez-vous
réguliers pour mesurer
les bienfaits obtenus ou
vos difficultés.

La Maison Sport Santé organisera des permanences régulières à Saint-Thonan.

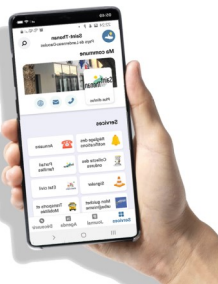
► Informations : www.maisonsportsantebrest.org ; 06.65.15.33.54 ; lruello@ufolep.org

Toute l'actualité de la commune dans votre poche avec Intramuros !

● L'application Intramuros est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ».

Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune.

Belle découverte !



Service environnement



ORDURES MENAGERES

▲ Jeudi 4 janvier, report du lundi 1er
► Les lundis 15 et 29 janvier



EMBALLAGES ET PAPIERS

► Les lundis 8 et 22 janvier.

Déchetteries

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30.

Avis aux nouveaux habitants

● Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Vos droits et vos démarches administratives

service-public.fr
ou demarches.interieur.gouv.fr
ou finistere.gouv.fr
ou par téléphone au :
3939 « Allo Service Public »
(du lundi au vendredi 8 h à 20 h,
samedi 8 h 30 à 18 h).

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro :
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Lutte contre la grippe aviaire

● Depuis le 4 décembre, le niveau de risque d'introduction du virus influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est qualifié de « élevé » dans le département du Finistère.

Les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs, doivent **impérativement** mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou protéger votre basse-cour avec un filet de protection.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les particuliers détenteurs de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de leur mairie.

► Plus d'informations sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Déjections canines

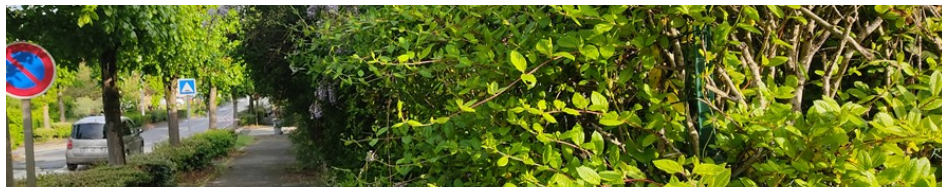


● La mairie étant saisie de nombreuses plaintes, nous rappelons que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (ex : terrains de foot), les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 4ème classe, avec une amende de 135€.

Art. R.541-76-1 du Code de l'Environnement et R.634-2 du Code Pénal

Respect de l'espace public



● Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenus afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne doivent pas s'étendre sur le domaine public.

La hauteur est limitée à 2 mètres.

Merci aux propriétaires de tailler leur haie afin de ne pas gêner les usagers de l'espace public.

Article R 116-2-5° du Code de la voirie routière.

Café des aidants

● Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« Et moi dans tout ça ? »

Vendredi 19 janvier

De 14 h à 16 h

Foyer Saint Yves
Loperhet

Jeudi 18 janvier

De 14 h à 16 h

Café A l'Est de la Lune
Landerneau

► Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

- Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

Accueil de loisirs sans hébergement

● Programme du mois de janvier :

- Mercredi 10 : Cookies de Scratch - Le Megaloceros en extinction
- Mercredi 17 : Pêche Préhistorique - Poterie
- Mercredi 24 : Trouve le Trilobite - Dessin Fusain
- Mercredi 31 : Mammouth Laineux - Peinture Pariétale



Relais Petite Enfance

- Les permanences du RPE à la Maison de l'Enfance :

Lundi 15 janvier de 9h à 12 h

Lundi 29 janvier de 9h à 12 h

Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :

02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69

56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau.

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

Bibliothèque

- Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h

les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture)

- Activités du mois de janvier :

- Vendredi 12 à 10 h 30 : animation « bébés lecteurs »

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

La cotisation est de 15 € par famille pour 1 an.

- Adresse mail : bibliotheque.saintthonan@orange.fr
- Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

Toute l'équipe de la bibliothèque
vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 !

Assemblée Générale de l'Union Nationale des Combattants



- L'antenne de saint-thonanais tiendra son assemblée générale le samedi 27 janvier à 14 h au club house de la salle ENOSEIS.

Elle y convie tous ses membres adhérents ; à l'issue, les familles se retrouveront à 16h pour la galette des rois.

Toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre, pourront assister sur invitation à l'assemblée et partager, à l'issue, un moment de convivialité.

Merci de prendre contact par mail avant le 20 janvier : unc.st-thonan@gmx.fr

Vie paroissiale

- Mois du mois :

- Messes les dimanches 7 et 21 janvier à 10 h 30 à l'église de La Forest-Landerneau.

Bonne année 2024 à tous !

ETAT CIVIL

Naissances

- Angélique LAZOU LAURANS,
née à Lannion le 8 décembre 2023.
- Eva LAGADEC,
née à Landerneau le 14 décembre 2023.

Mariages

- Morgane YVINEC et Julien LE VERGER.
- Julie MARQUET et Adrien BRISOUX.

Décès

- Jean-Philippe ABHERVEGUEGUEN,
décédé à Brest le 7 décembre 2023.



SERVICE DE SANTE

Médecine générale

Docteur COLINAS

89, rue de Kerilis • 02 98 40 16 70

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

Cabinet kiné

Clément DELATTRE

Erwan ABIVEN

76, rue de l'église • 02 98 36 23 92

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER

2, place des noyers • 09 83 29 39 08

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.



DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu à la Halle Saint-Ernel à Landerneau :

lundi 29 janvier de 14 h 30 à 19 h
mardi 30 janvier de 12 h à 16 h 30
mercredi 31 janvier de 8 h 15 à 12 h 45
jeudi 1er février de 8 h 15 à 12 h 45

Le don du sang est un geste simple qui sauve des vies. Pensez-y !

Dates à retenir

★Vendredi 5 janvier à 18h45, cérémonie des vœux, à la salle polyvalente.

★Mercredi 24 janvier de 10h à 12h30, opération « Sapin Malin », parking poids lourds à Kersaos.

Petite annonce

★Céline, aide médico-psychologique à domicile propose ses services (maintien à domicile, gain en autonomie, sortie d'isolement) pour l'accompagnement des personnes âgées, des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap ou faisant face à une maladie. Céline intervient également en relais des aidants familiaux, de façon ponctuelle ou régulière, afin d'offrir un moment de répit. Règlement CESU, prestations éligibles au crédit d'impôt.

Contact : 07 84 45 34 00
ou celine.amp@hotmail.com

Nouvelle micro-entreprise



Vous propose ses services en tout genre !

Aide à l'informatique et aux logiciels de bureau (Word, Excel, PowerPoint...)

Saisie / Rédaction de CV et autres documents

Ménage / Repassage

Aide à la personne

Aide Administrative

Entretien de vos espaces verts

Mise en déchetterie d'encombrants

Bricolage / Montage de meubles ...

Comment peut-on vous aider ?

N'hésitez plus, contactez-nous !

► Contact : 07.87.52.78.00 -
ggt.services@outlook.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61553119341702>

Génération mouvement club Saint-Nicolas



● Programme du mois de janvier

L'Assemblée Générale se tiendra
le **jeudi 11 janvier**
à partir de 10 h à la salle « Ile de Batz ».

Au programme : inscription, cotisations, renouvellement du conseil d'administration, bilan de l'année écoulée et présentation du programme de l'année 2024.

Venez nous rejoindre ! Diverses activités et sorties sont proposées tout au long de l'année pour tous les âges.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un repas à la salle polyvalente, sur inscriptions avant le mardi 2 janvier.

Les inscriptions se font auprès des membres du bureau, ou au club les mardis et jeudis.

Dates à retenir :

- Lundi 8 janvier : Jeu « Le savez-vous ? » au Tréhou
- Jeudi 1er février : Chandeleur (goûter crêpes)
- Lundi 5 février : Jeu « Le savez-vous ? » à Saint-Thonan.

Bloavez Mad Deoc'h !
Bonne Année et Bonne Santé à tous !



Opération «Sapin Malin»



Faites broyer votre sapin
pour qu'il continue de briller !

Mercredi 24 janvier
de 10 h à 12 h 30,
parking poids lourds à Kersaos.

● Une aire de stockage sera mise en place (parking poids lourds) dès le 26 décembre, afin que vous puissiez y déposer vos sapins.

Pensez à apporter un sac afin de récupérer le broyat de votre sapin, un désherbant naturel idéal pour votre jardin !

Ateliers Nutrition

● Au mois de Mars 2024, l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT- BRETAGNE) organise des ateliers de nutrition réservés aux personnes de 60 ans et plus.

Au programme : plaisir du goût, concevoir des repas équilibrés, diversifier ses choix alimentaires, apprendre à lire les étiquettes, devenir un consommateur averti...

Lundi 11 Mars à 9h30,
Réunion d'information ouverte à tous,
à la salle « Ile de Batz »,
suivie de 9 séances chaque lundi de 9 h 30 à 12 h.

Il est souhaitable d'assister aux 9 séances, car il y a une progression dans les thématiques abordées.

► Inscriptions en contactant la mairie par téléphone au 02 98 40 13 33 ou par mail à mairie@saint-thonan.fr.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois de février sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 janvier 2024**.